



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site Internet de l'autorité environnementale

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Date de réception :

Cadre réservé à l'autorité environnementale
Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

Création d'un taxiway et extension de l'aire de stationnement d'aviation commerciale - aéroport de Figari (2A).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom : Prénom :

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale : Collectivité de Corse

Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale : Monsieur le Président du Conseil Exécutif de Corse

RCS / SIRET : 2 3 2 0 0 0 0 1 8 0 0 0 1 9 Forme juridique : Collectivité Territoriale

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
8. Aérodrômes : Construction d'aérodrômes non-mentionnés à la colonne précédente	Mise aux normes des installations en lien avec une mise en compatibilité du trafic par la création d'un taxiway de 350 m de long (0,7 ha) et une extension du parking de stationnement des avions de 1,4 ha. Modification de l'aérodrome avec la création de 350 m de piste => procédure cas par cas (R.122-2). Surfaces imperméabilisées = 2,1 ha + traversée d'un cours d'eau temporaire => IOTA (R.214-1) - catégorie 2.1.5.0 et 3.1.2.0.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexés au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 4.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste en une mise aux normes des installations en lien avec une mise en compatibilité du trafic par la création d'un taxiway de 350 m de long (0,7 ha) et une extension du parking de stationnement des avions de 1,4 ha. Ce projet amènera des travaux de terrassement, de voirie, d'assainissement et de ballastage.

4.2 Objectifs du projet

Avec l'augmentation du trafic sur l'aéroport et la modification des normes européennes, l'aéroport dans sa configuration actuelle n'est plus adapté et ne peut rester en l'état. Ces travaux doivent être entrepris le plus rapidement possible afin de maintenir l'activité de l'aéroport de Figari dans un cadre sécurisé.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Pour mettre en œuvre ce projet, plusieurs types de travaux seront réalisés dans l'enceinte de l'aéroport : des travaux de terrassements et de chaussées (mise en place des surfaces imperméabilisées), des travaux d'assainissement et de prises en charge des eaux pluviales et des travaux de signalétique. La mise en œuvre des terrassements pour l'extension du parking nécessitera l'apport de matériaux (provenance locale). Concernant le taxiway, le projet tendra vers un équilibre déblais/remblais. Le bitume servant aux couches superficielles de la voie et du parking proviendra d'une centrale extérieure et sera amené par camion. Il n'y aura pas d'aménagement paysager ou de mise en place de clôtures.

Le chantier, ses installations (base-vie, stationnement des engins, etc) et ses zones de stockages seront cantonnés à la zone de projet et aux surfaces imperméabilisées existantes. La durée des travaux est prévue pour 4 à 6 mois (consécutifs ou non). Des balisages de sécurité seront mis en place pour assurer la sécurité du trafic pendant les travaux.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

En phase exploitation, le taxiway et le parking seront fréquentés par des avions. L'aéroport sera toujours en exploitation pendant les travaux. En terme d'entretien, la zone sera régulièrement contrôlée et nettoyée (entretien réalisé sans produits phytosanitaires). Des réflexions seront effectuées au besoin. Des éclairages pourront être mis en œuvre conformément à la réglementation. Concernant les rejets d'hydrocarbures, des bassins d'orages et les séparateurs à hydrocarbures prévus dans le cadre de la mise aux normes environnementales de la plate forme sur le site peuvent prendre en charge les nouveaux rejets.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Les procédures environnementales à ce jour presentées sont :

- une autorisation au titre de la loi sur l'eau (CE. Art. L214-1) concernant les installations, ouvrages, travaux et activités susceptibles d'avoir des incidences sur l'eau et les milieux aquatiques (niveau déclaratif à statuer).
- une évaluation simplifiée d'incidences sur les sites Natura 2000 au titre de l'article L414-4 du code de l'Environnement (en lien avec la précédente procédure)
- un dossier de dérogation espèces protégées au titre de l'article L411-2 du code de l'Environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
Réalisation d'une voie de circulation pour avions menant au parking commercial : taxiway	Surface : 1,04 ha Distance : 350 m
Extension du parking commercial (zone de stationnement d'avions)	Surface : 0,7 ha
Ouvrages hydrauliques (Cf. 4.3.2)	A définir

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s) d'implantation

Aéroport de Figari
Route de l'aéroport
20114 FIGARI

Coordonnées géographiques :

Long. 09° 05' 57" 57 Lat. 41° 29' 57" 13

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 36°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Point d'arrivée :

Long. : ° ' " Lat. : ° ' " "

Communes traversées :

Jointez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites Internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :

Oui Non

Lequel/Lesquelles ?

Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La ZNIEFF la plus proche est la ZNIEFF de type I "Embouchure et zone humide de la baie de Figari". Ses limites sont localisées à 350 m du projet.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La commune de Figari est intégralement classée en zone de montagne et concernée par la loi Montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone la plus proche concernée par un arrêté de protection de biotope est située à 6,5 km au sud-ouest et concerne les Iles Bruzzi et l'Îlot aux moines. Elle intéresse principalement le milieu marin.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de Figari est intégralement dans le périmètre de la Loi Littoral
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation naturelle ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Il n'existe pas de parc national sur le territoire corse. Un parc naturel marin existe, il est situé sur le Cap Corse "Cap Corse et Agriate" (plus de 100 km du projet). Le Parc Naturel Régional de Corse n'intéresse pas le projet, ces limites sont situées à 7 km au nord. Aucune réserve n'intéresse le projet. La plus proche est la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio à 4 km au sud-ouest du projet, en milieu marin.
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le territoire de Figari n'est pas couvert par un plan de prévention du bruit (PPBE). L'aéroport est couvert par un Plan d'Exposition au Bruit.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'intéresse aucun bien inscrit au patrimoine mondiale, aucun monument historique, ni sa zone de servitude, ni aucun patrimoine remarquable. Le monument historique le plus proche est la Tour de Figari à 4,9 km au sud-ouest (monument inscrit)
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se trouve à 650 m de la zone humide "Canniccia" répertoriée par l'OC (ZAOEC0015). Ce marais est alimenté par un cours d'eau temporaire situé en bordure de la zone de projet

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun Plan de Prévention des Risques majeurs naturels ou technologiques ne concerne le territoire communal du projet. La commune est concernée par le risque d'inondation, le risque feu de forêt, le risque mouvement de terrain, le risque rupture de barrage, le risque de Transport de Matières Dangereuses et la présence d'une CPE
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Absence de données concernant ce point sur la partie terrestre. Le site du projet n'est pas actuellement concerné par une procédure de remédiation de la part de l'état (Source : BASOL). Plusieurs sites industriels sont répertoriés à proximité de type station-service et sont potentiellement sources d'incidence en matière d'émission et de pollution accidentelle.
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas concerné par un site inscrit. Le site inscrit le plus proche est à 12,5 km au sud-est : site urbain de Bonifacio et ses abords.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites Natura 2000 les plus proches (rayon de 5 km) : - FR9402015 : Bouches de Bonifacio, Iles des Moines : 1,9 km au sud-ouest - FR9400592 : Ventilegne - la Trinité de Bonifacio - Fazio : 2,7 km au sud - FR94100021 : Iles Lavezzi, Bouches de Bonifacio : 1,9 km au sud-ouest
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sites classés les plus proches : - falaises et plateau de Bonifacio et massif du mont de la Trinité : 8,5 km au sud - domaine public maritime entre le port de Stagnolu et la pointe de la Fiumara : 9,1 km au sud - site de Roccapina : 12,3 km à l'ouest

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?
 Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel		
	Oui	Non	
Engendrer-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet, de par sa nature, ne devrait pas engendrer de prélèvements d'eau.
Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux n'impliqueront pas de prélèvements d'eau dans la masse d'eau souterraines concernées. Aucune modification prévisible non-accidentelle n'est à prévoir.
Ressources			Le projet ne sera pas excédentaire en matériaux. Les matériaux issus des terrassements seront réutilisés et complétés, pour la partie parking, avec des apports extérieurs.
Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les matériaux qui seront apportés serviront pour le parking et seront issus d'une carrière locale pour limiter les transports. Les autres matériaux (bitume) seront également apportés et proviendront également d'une centrale locale. => Effets négatifs, indirects, permanents et dont la survenue serait à court terme
Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est susceptible d'engendrer de la destruction d'espèces protégées (Tortue d'Hermann, Sérapias à petites fleurs). Le risque de destruction d'habitat d'espèces faunistiques protégées (Tortue d'Hermann) est également possible. Il pourra également générer un dérangement d'espèces en lien avec le bruit et les vibrations engendrés (avifaune, reptile, chiroptère) mais également sur les amphibiens et odonates avec les travaux nécessaires sur le cours d'eau temporaire. => Effets négatifs, directs, permanents et/ou temporaires et dont la survenue serait à court terme
Milieu naturel			Aucune incidence prévisible. La justification est présentée en annexe 7.
Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrite) ou Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'ivoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Sans objet
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est situé dans la zone de l'aéroport (BD CORIN 2012). Les milieux en présence ne sont pas imperméabilisés et ont fait l'objet d'intervention (débroussaillage, remaniement). Ils sont de type rudéraux pour la plupart. Aussi, le projet engendrera la consommation d'environ 2,1ha d'espaces semi-naturels, faisant parties du domaine public artificiel aéroportuaires. => Effet négatif, direct, permanent et dont la survenue serait à court terme
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est desservi par des voies routières qui accueillent probablement du Transport de Matières Dangereuses. La présence d'installations de stockage et de distribution de carburant est également à noter à proximité du projet mais les risques potentiels sont cantonnés au secteur d'installation. Le barrage de Figari ne concerne pas le même bassin-versant et donc ne présente pas d'exposition. => Effet négatif, direct, temporaire et/ou permanent et dont la survenue serait à court terme pour le TMD
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur est potentiellement concerné par le risque d'inondation et de feu de forêt. Concernant les inondations, il est à noter l'absence de données au droit de la zone. Le risque est existant de part la présence de cours d'eau mais non caractérisé à ce jour. La présence de maquis et de friche peut amener à un risque feu de forêt. Les deux risques sont relativement circonscrits. => Effets négatifs, directs, temporaires et dont la survenue serait à court terme
	Engendre-t-il des risques sismiques ? Est-il concerné par des risques sismiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le secteur de l'aéroport est potentiellement concerné par les risques liés à l'émanation de radon naturel. Par ailleurs, l'imperméabilisation du secteur et la fréquentation essentiellement par des avions sont sources de pollutions diffuses qui doivent être prises en compte dans le dimensionnement des aménagements en lien avec l'assainissement. => Effets négatifs, indirects, temporaires et dont la survenue serait à court terme
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu des matériaux et des travaux, le projet amènera du trafic supplémentaire durant la période de chantier. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme En phase exploitation, le secteur sera fréquenté par des avions. => Effet négatif, direct, permanent et dont la survenue serait à court terme
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les travaux attendus seront générateurs de bruit. Toutefois, le secteur avec le trafic aérien est relativement bruyant. Les effets seront alors relativement moindres. Le projet amènera également à une augmentation du bruit sur la zone. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les travaux attendus seront ponctuellement générateurs de vibration avec l'utilisation d'engin type pelle et pourront créer une gêne pour les populations environnantes mais dans une moindre mesure et seront source de dérangement pour les espèces faunistiques environnantes.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	=> Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A ce stade, il n'est pas prévu de travaux de nuit donc les travaux ne seront pas source d'émission lumineuse. En phase exploitation, des éclairages réglementaires seront installés mais aucune population n'est située à proximité. Seules les espèces faunistiques nocturnes du secteur pourraient être potentiellement impactées. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Compte-tenu de la nature des travaux et des engins qui seront nécessaires pour les mettre en œuvre, des émissions seront à prévoir en phase travaux. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme Il en est de même pour la phase exploitation avec la fréquentation par des avions. Toutefois, l'incidence des activités actuelle et l'état de la qualité de l'air ne sont pas connus. Les cibles sont limitées puisqu'aucune habitation n'est présente à proximité => Effet indéterminé mais relativement limité.
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	En phase travaux, les principaux rejets seront les lancements de béton, les hydrocarbures et les sanitaires des entreprises de travaux. Un système visant à éviter tout rejet contaminé sera mis en place. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme En phase exploitation, les avions peuvent potentiellement entraîner des rejets non souhaités d'hydrocarbures qui seront pris en charge par le réseau pluvial et les systèmes de traitement en place (séparateur d'hydrocarbure). => Effet limité, négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Comme tout chantier, les travaux seront générateurs de déchets, essentiellement des déchets inertes et des DIB. Si des matériaux souillés venaient à être mis au jour, alors ils seront évacués vers les centres de traitement appropriés. L'objectif sera d'adapter les travaux pour réduire au maximum les déchets. => Effet négatif, direct, temporaire et dont la survenue serait à court terme
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	

Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	L'implantation du projet se fait dans une zone semi-naturelle qui est dans l'enceinte de l'aéroport. Si, de part sa présence, il engendre une activité sur la zone, il ne modifie pas l'usage actuel puisqu'il reste dans l'enceinte de l'aéroport.

6.2. Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

Dans un rayon de 5 km, 2 projets ont été identifiés (soit ont fait l'objet d'une étude d'incidence environnementale au titre de l'article R. 181-14 et d'une enquête publique et/ou ont fait l'objet d'une évaluation environnementale au titre du présent code et pour lesquels un avis de l'autorité environnementale a été rendu public) :

- Projet relatif à la restructuration du port-abri de Pianotoli-Caldarello (Avis du 3 mars 2015 et enquête publique de février/mars 2017)

=> le projet est à une distance de 2,5 km au sud, il n'est pas sur le même territoire et n'intéresse pas les mêmes milieux (milieu marin essentiellement), => absence d'effets prévisibles cumulés

- Projet de régularisation et de travaux de phase 1 de la plate-forme aéroportuaire de Figari (AP du 26/04/2017)

=> le projet de phase 1 aura des incidences cumulées potentielles avec celui du présent projet notamment sur la biodiversité et de fonctionnement hydraulique.

6.3. Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le projet est au stade avant projet. Les mesures proposées sont celles envisagées à ce stade (Cf. Annexe 7) :

- Adaptation du calendrier de travaux (précipitation, biodiversité, période estivale) ;
- Cahier des charges environnemental strict en phase chantier incluant une procédure spécifique concernant les espèces envahissantes
- Mise en place de balisage pour limiter l'incidence sur les *Sérapias parviflora*
- Déplacement des *Sérapias parviflora* et des Tortues d'Hermann potentiellement concernées
- Traitement des eaux pluviales en phase exploitation adaptées
- Mise en place de mesures de réduction concernant les problématiques de bruit et de vibration

7 Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié :	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) :	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain :	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé :	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b), 9° a), b), c), d), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complètes si nécessaires selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau :	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Annexe 7 - Note environnementale - Création d'un taxiway et extension de l'aire de stationnement d'aviation commerciale (2018).

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à

Ajaccio

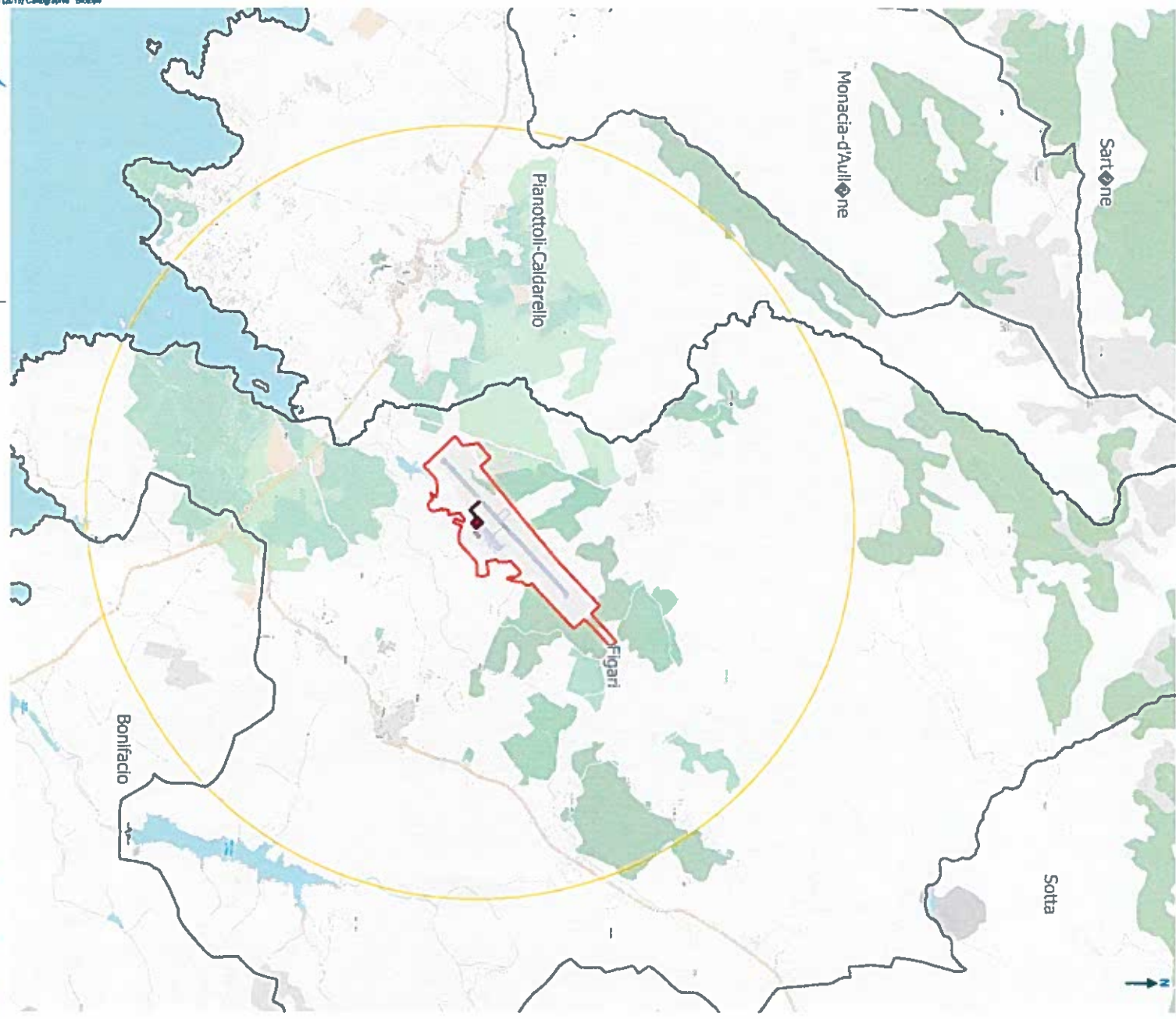
le,

14 JUN 2018





Signature

Pour le Président du Conseil Exécutif de Corse
et par délégation
Le Secrétaire Général Adjoint

Daniel LABORDE



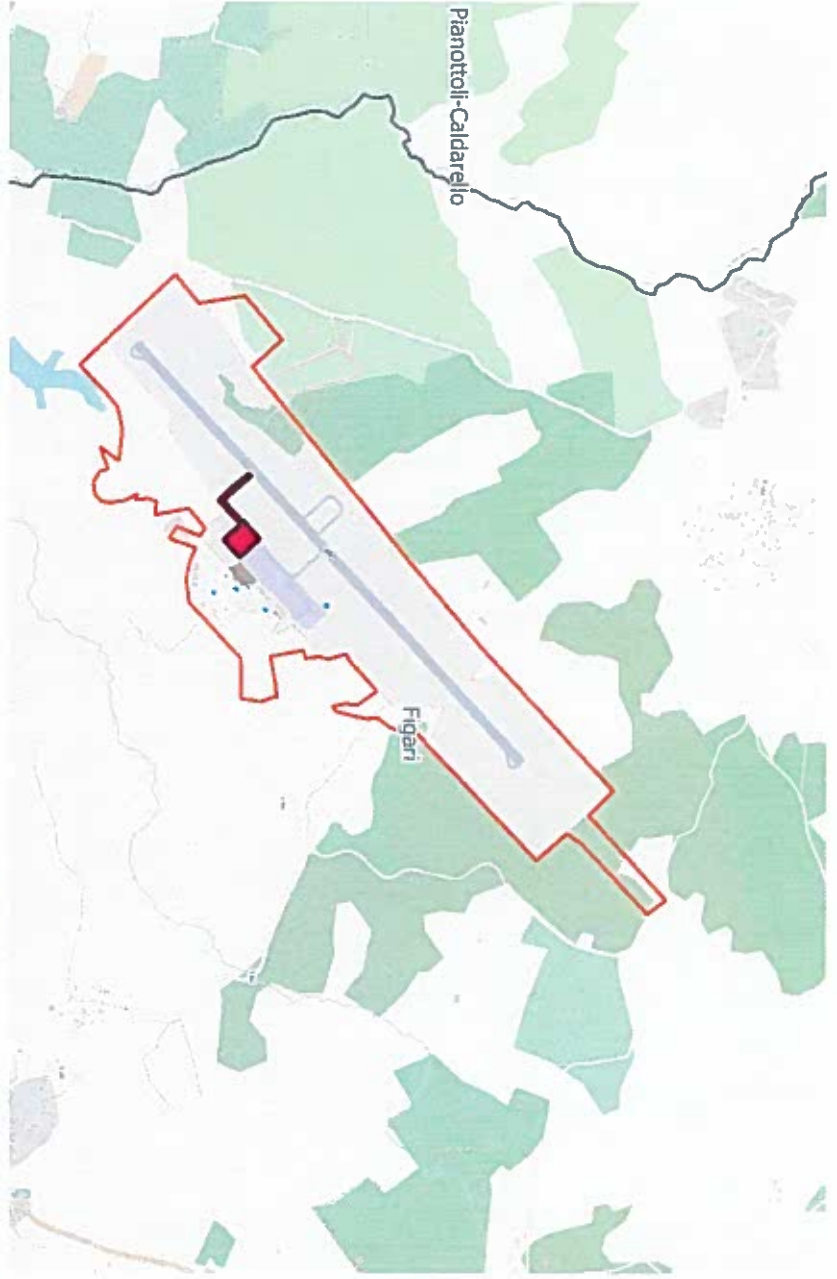
CULETTIVITÀ DI CORSICA
COLLECTIVITÉ DE CORSE

-  Implantation du projet
-  Limites de l'aéroport
-  Eloignement de 5 km
-  Limites communales

Situation du projet

Mappe sur norme de l'aéroport de Figari - cation d'una
Materij avestion du parking commercial





CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÀ DE CORSE

- Implementation du projet
- Limites de l'aéroport
- Eloignement de 5 km
- Limites communales

Situation du projet

Plan de situation de l'aéroport de Figari - création d'une
station service et parking commercial

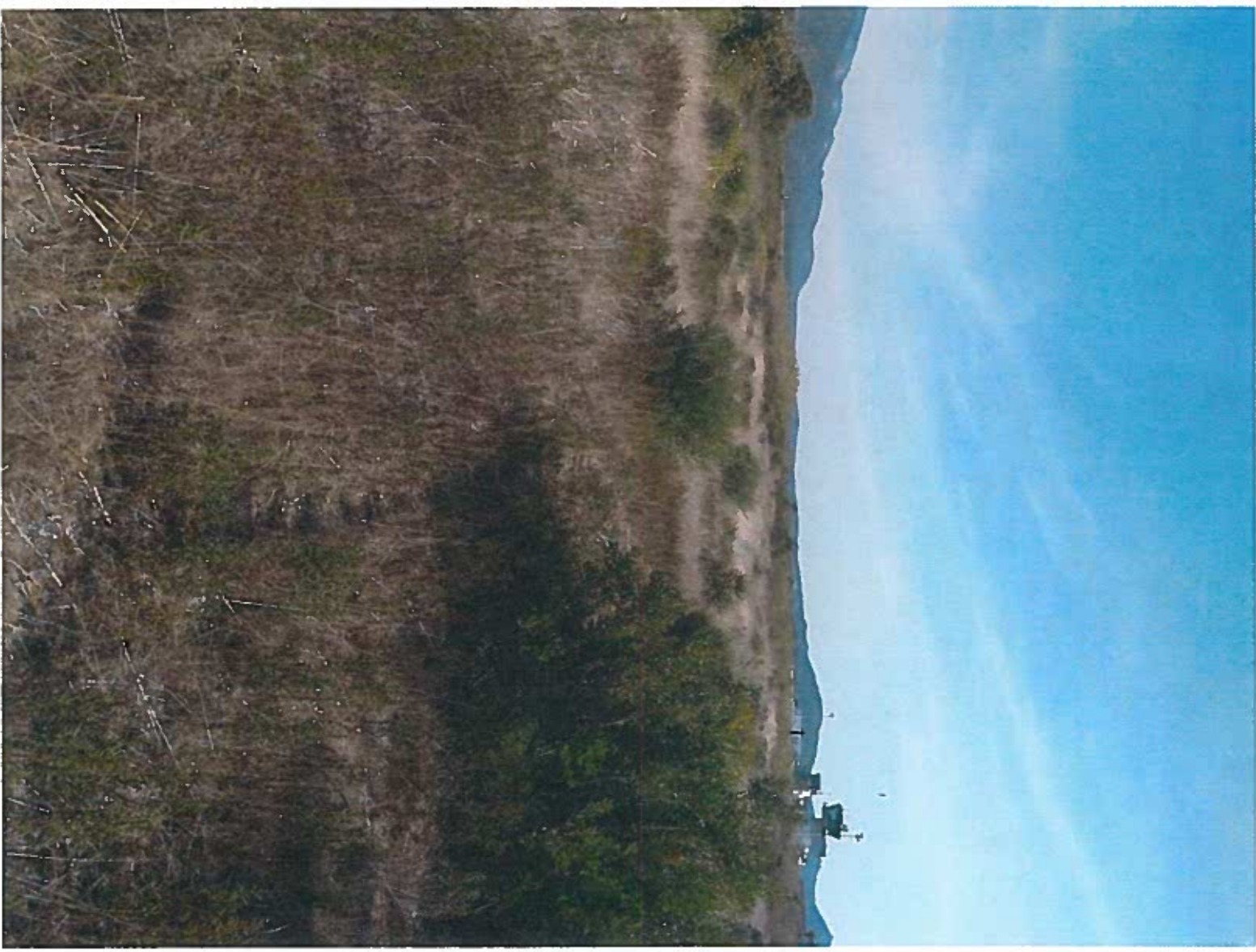
Annexe 3 : Photographies datées de la zone d'implantation avec localisation cartographique de prises de vue.

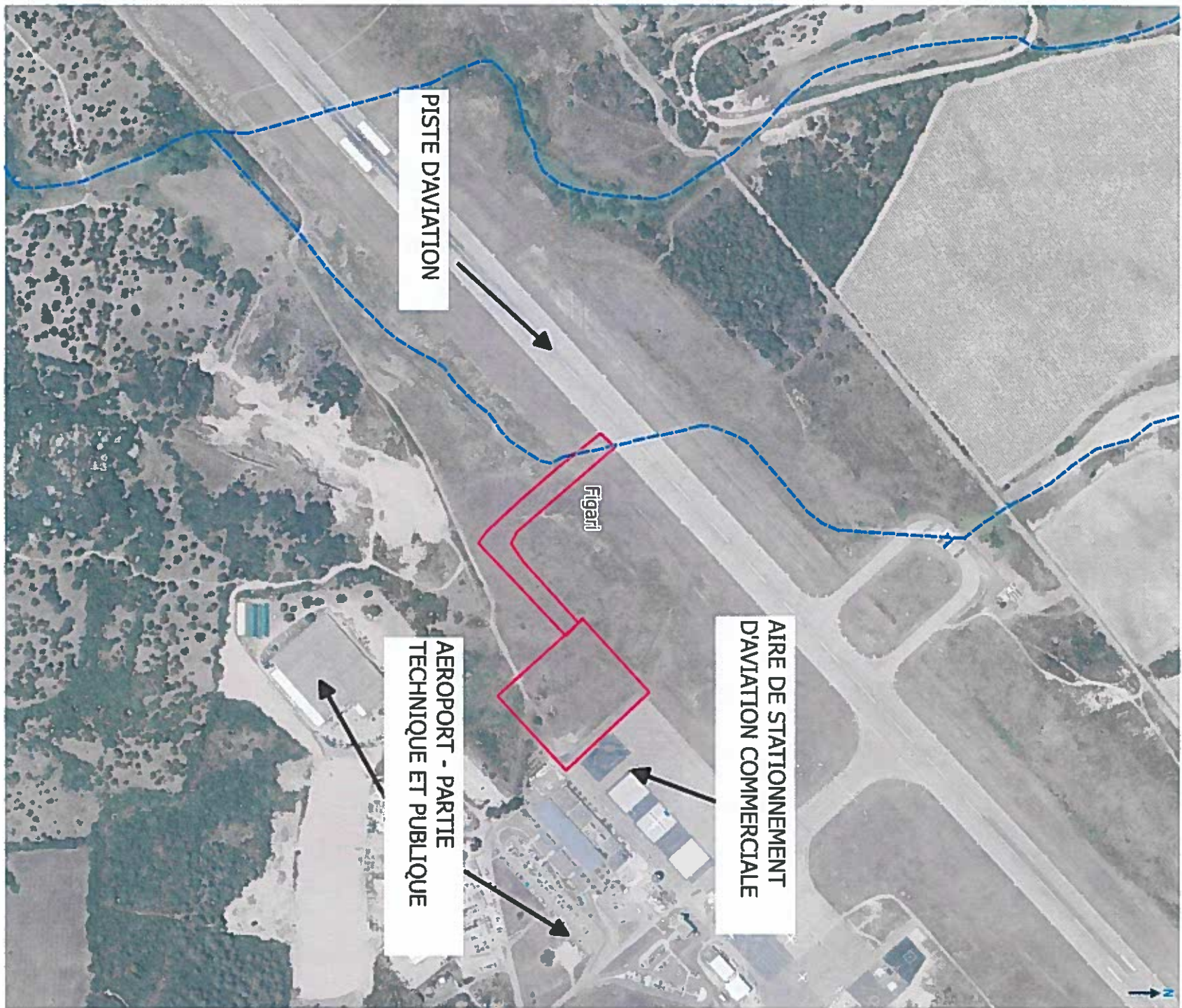


Vue 1 du 28 mars 2017



Vue 2 du 9 septembre 2017





CULLETTIVITÀ DI CORSICA
COLLETTIVITÀ DE CORSE

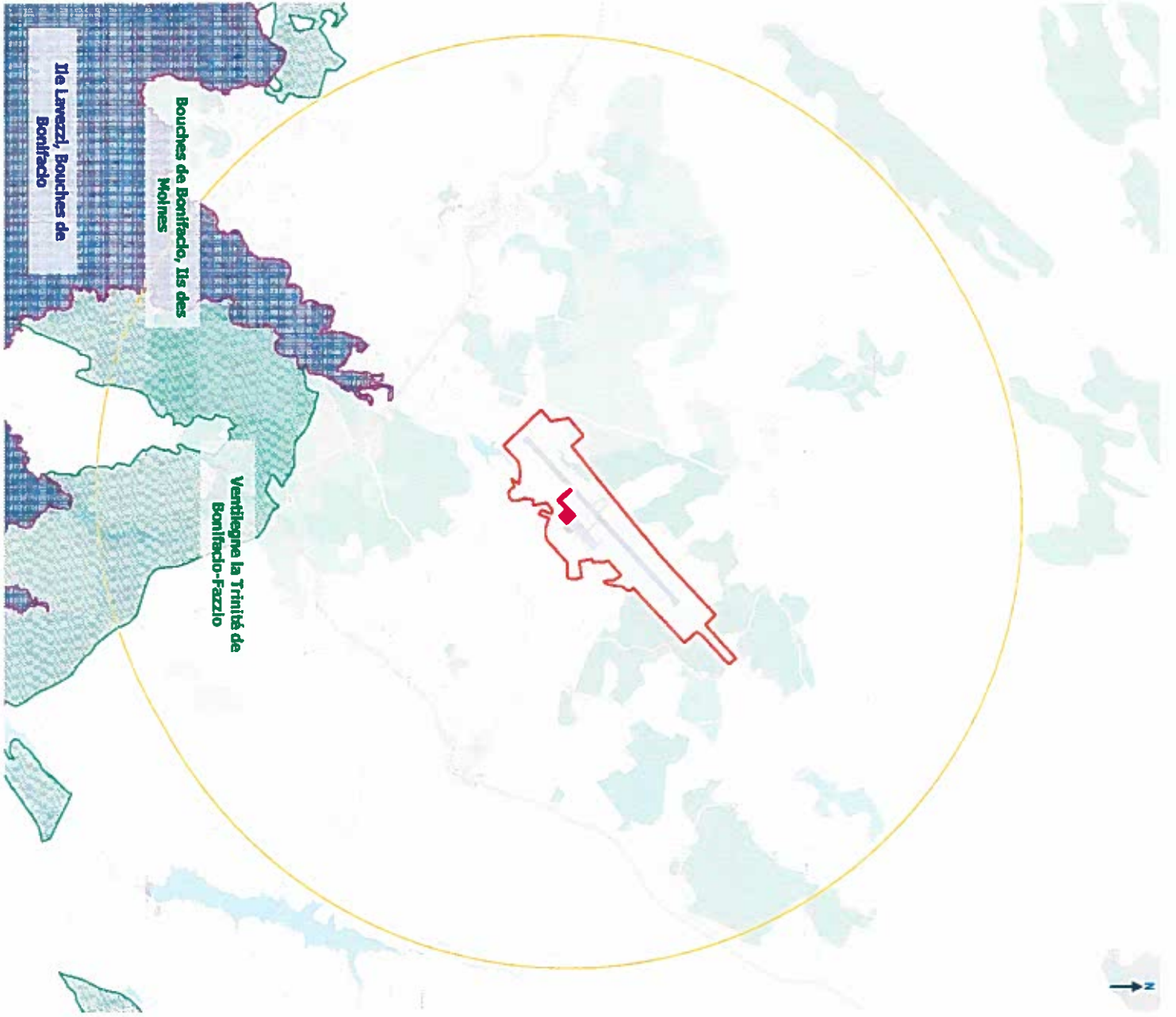
Implantation du projet
Cours d'eau
Intermittent
Permanent



Situation du projet -

Zoom 1/5000

Mise aux normes de l'aéroport de Figari - création d'une
Boulevard d'attente du parking commercial



CULLETTIVITÀ DI CORSICA COLLECTIVITÉ DE CORSE

Réseau Natura 2000

- Implémentation du projet
- Limites de l'aéroport
- Elopègnement de 5 km
- Site Natura 2000 - directive Habitats
- Site Natura 2000 - directive Oiseaux

Mappe sacc norme de l'aéroport de Figari - c'est-à-dire que
l'extension du parking commercial

**FORMULAIRE D'ÉVALUATION SIMPLIFIÉE
DES INCIDENCES NATURA2000**



Par qui ?

Ce formulaire est à remplir par le porteur du projet, en fonction des informations dont il dispose (cf. p. 9 : « ou trouver l'info sur Natura 2000 ? »). Il est possible de mettre des points d'interrogation lorsque le renseignement demandé par le formulaire n'est pas connu.

Ce formulaire fait office d'évaluation des incidences Natura 2000 lorsqu'il permet de conclure à l'absence d'incidence.

A quoi ça sert ?

Ce formulaire permet de répondre à la question préalable suivante : mon projet est-il susceptible d'avoir une incidence sur un site Natura 2000 ? Il peut notamment être utilisé par les porteurs de petits projets qui pressentent que leur projet n'aura pas d'incidence sur un site Natura 2000.

*Le formulaire permet, par une analyse succincte du projet et des enjeux, d'exclure toute incidence sur un site Natura 2000. **Attention** : si tel n'est pas le cas et qu'une incidence non négligeable est possible, une évaluation des incidences plus poussée doit être conduite.*

Pour qui ?

Ce formulaire permet au service administratif instruisant le projet de fournir l'autorisation requise ou, dans le cas contraire, de demander de plus amples précisions sur certains points particuliers.

Coordonnées du porteur de projet :

Nom (personne morale ou physique) : M. Le Président du Conseil Exécutif de
Corse

Commune et département) :

Adresse : ... Collectivité Territoriale de Corse - Direction des Transports - Service
des Ports et Aéroports Hôtel de la Collectivité Territoriale de Corse 22 Cours Grandval BP
215 20187 AJACCIO CEDEX 1.....

.....

Téléphone :04 95 51 64 64..... Fax :

Email :olivier.silvani@ct-corse.fr.....

Nom du projet : ... Régularisation des plateformes de l'aéroport de FIGARI Sud

Corse

1 Description du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Joindre si nécessaire une description détaillée du projet, manifestation ou intervention sur papier libre en complément à ce formulaire.

Un dossier d'autorisation au titre de la Loi sur l'eau accompagne ce document. Le présent formulaire d'évaluation simplifiée des incidences NATURA2000 en constitue l'annexe 10.

a. Nature du projet, de la manifestation ou de l'intervention

Préciser le type d'aménagement envisagé (exemple : canalisation d'eau, création d'un pont, mise en place de grillages, curage d'un fossé, drainage, création de digue, abatage d'arbres, création d'un sentier, manifestation sportive, etc.).

Cette étude s'inscrit dans le cadre d'une régularisation des rejets d'eaux pluviales et d'eaux usées des plateformes de l'aéroport de Figari vis-à-vis de la Loi sur l'Eau. Elle est initiée en parallèle à des travaux structurant qui dans un premier temps concerne le renforcement de la piste et le raccordement de la bretelle aviation générale à la piste. Cette opération s'accompagne de la création d'une aire de stockage afin d'entreposer les matériaux nécessaires à la rénovation de la piste.

Ces opérations ne relèvent pas de la procédure d'étude d'impact contrairement aux opérations futures (phases 2 et 3 du programme de travaux : Extension du parking aviation commerciale et Création d'une deuxième bretelle d'accès à la piste depuis le parking aviation commerciale).

b. Localisation et cartographie

Joindre dans tous les cas une carte de localisation précise du projet, de la manifestation ou de l'intervention (emprises temporaires, chantier, accès et définitives) sur une photocopie de carte IGN au 1/25 000e et un plan descriptif du projet (plan de masse, plan cadastral, etc.).

Le projet est situé : L'aéroport de Figari – Sud Corse est situé sur la commune de Figari dans la vallée du ruisseau de Carcerone, affluent du ruisseau de Canella. Ce secteur est situé dans le fossé d'effondrement de l'Extrême Sud, au Sud de la montagne de Cagna.

Nom de la commune : Figari N° Département : ...2A....

Lieu-dit : Aéroport de Figari – Sud Corse
.....

En site(s) Natura 2000

n° de site(s) : (FR94----)

n° de site(s) : (FR94----)

Le projet n'est pas situé dans un site NATURA 2000.

d. Durée prévisible et période envisagée des travaux, de la manifestation ou de l'intervention :

- Projet, manifestation :

diurne

nocturne

- Durée précise si connue : (jours, mois)

Ou durée approximative en cochant la case correspondante :

< 1 mois

1 an à 5 ans

1 mois à 1 an

> 5 ans

- Période précise si connue :(de tel mois à tel mois)

Ou période approximative en cochant la(les) case(s) correspondante :

Printemps

Automne

Été

Hiver

- Fréquence :

chaque année

chaque mois

autre (préciser) :

Installation à caractère permanent

e. Entretien / fonctionnement / rejet

Préciser si le projet ou la manifestation générera des interventions ou rejets sur le milieu durant sa phase d'exploitation (exemple : traitement chimique, débroussaillage mécanique, curage, rejet d'eau pluviale, pistes, zones de chantier, raccordement réseaux...); Si oui, les décrire succinctement (fréquence, ampleur, etc.).

Le projet a pour objectif entre autres de réduire voir supprimer les rejets d'eaux usées et d'eaux pluviales afin de limiter au maximum l'impact du fonctionnement de l'aéroport sur le milieu récepteur aval. C'est pourquoi, il a été préconisé dans le dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau un ensemble de mesures dans ce sens : bassins de rétention des eaux pluviales, réhabilitation de la station d'épuration existante, arrachage des Jussies et comblement des lagunes, suivi de la qualité de la nappe (pose de piézomètres).

Ces mesures devraient à terme réduire une des principales incidences potentielles de l'aéroport de FIGARI sur les sites NATURA 2000 des Îles Lavezzi, Bouches de Bonifacio (FR9410021) et des Bouches de Bonifacio, Îles des Moines (FR9402015) dont le lien est

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

la baie de FIGARI via la ZNIEFF DE TYPE I (Embouchure et zone humide de la baie de Figari).

f. Budget

Préciser le coût prévisionnel global du projet.

Coût global du projet :7,5 M€
ou coût approximatif (cocher la case correspondante) :

- < 5 000 € de 20 000 € à 100 000 €
 de 5 000 à 20 000 € > à 100 000 €

Coûts prévisionnels des mesures dites « compensatoires » HT :
Coûts prévisionnels d'investissement H.T. = 415 000 €
Coûts prévisionnels d'exploitation H.T. = 5 100 € / an

2 Définition de la zone d'influence (concernée par le projet)

La zone d'influence est fonction de la nature du projet et des milieux naturels environnants. Les incidences d'un projet sur son environnement peuvent être plus ou moins étendues (poussières, bruit, rejets dans le milieu aquatique...).

La zone d'influence est plus grande que la zone d'implantation. Pour aider à définir cette zone, il convient de se poser les questions suivantes :

Cocher les cases concernées et délimiter cette zone d'influence sur la carte au 1/25 000ème ou au 1/50 000ème.

- Rejets dans le milieu aquatique : zone d'influence allant jusqu'à la baie de FIGARI (FR9410021 et FR9402015)
 Pistes de chantier, circulation
 Rupture de corridors écologiques (rupture de continuité écologique pour les espèces)
 Poussières, vibrations
 Pollutions possibles
 Perturbation d'une espèce en dehors de la zone d'implantation : proximité du site NATURA 2000 FR9400592 Ventilegne, la Trinité de Bonifacio, Fazzio avec la présence de la Tortue d'Hermann
 Bruits : aéroport existant
 Autres incidences

3 Etat des lieux de la zone d'influence

Cet état des lieux écologique de la zone d'influence (zone pouvant être impactée par le projet) permettra de déterminer les incidences que peut avoir le projet ou manifestation sur cette zone.

PROTECTIONS :

Le projet est situé en :

- Réserve Naturelle Nationale
- Réserve Naturelle Régionale
- Parc National
- Arrêté de protection de biotope
- Site classé
- Site inscrit
- PIG (projet d'intérêt général) de protection
- Parc Naturel Régional
- ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique) : ZNIEFF 1 FR940030942 Embouchure et zone humide de la baie de Figari située en partie dans le périmètre de l'aéroport (de l'ordre de 20 ha dans le secteur Sud). Le projet n'impacte pas directement cette ZNIEFF ni les phases ultérieures de travaux (travaux non situés sur cette emprise).
- Réserve de biosphère
- Site RAMSAR

USAGES :

Cocher les cases correspondantes pour indiquer succinctement quels sont les usages actuels et historiques de la zone d'influence.

- Aucun
- Pâturage / fauche : parcelles situées tout autour de l'aéroport
- Chasse
- Pêche
- Sport & Loisirs (VTT, 4x4, quads, escalade, vol libre...)
- Agriculture
- Sylviculture
- Décharge sauvage : secteur de la carrière de Bufua au Sud
- Perturbations diverses (inondation, incendie...)
- Cabanisation
- Construite, non naturelle :
- Autre (préciser l'usage) :



PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Commentaires :.....En dehors de la zone aéroportuaire, les espaces environnants sont faiblement anthropisés pour des raisons évidentes liées à la présence même de l'aéroport. Cet espace, finalement faiblement perturbé hormis la zone proprement dite de l'aéroport, constitue un habitat potentiel pour de nombreuses espèces animales (cas de la Tortue d'Hermann par exemple).

MILIEUX NATURELS ET ESPÈCES :

Renseigner les tableaux ci-dessous, en fonction de vos connaissances, et joindre une cartographie de localisation approximative des milieux et espèces.

Afin de faciliter l'instruction du dossier, il est fortement recommandé de fournir quelques photos du site (sous format numérique de préférence). Préciser ici la légende de ces photos et reporter leur numéro sur la carte de localisation.

Voilà le volet VI.1.3.2 Diagnostic biologique : flore et potentialités faunistiques et l'annexe 8 du dossier d'Autorisation pour les photos du site et l'analyse détaillée de la faune et de la flore présente.

- Photo 1 :
- Photo 2 :
- Photo 3 :
- Photo 4 :
- Photo 5 :
- Photo 6 :

TABLEAU MILIEUX NATURELS :

TYPE D'HABITAT NATUREL	Cocher si présent	Commentaires
Milieux ouverts ou semi-ouverts pelouse pelouse semi-boisée lande garrigue / maquis autre :	x x x	Présence de zone de friche thermophile ayant une faible valeur patrimoniale (terrain en mutation). Présence de zones de maquis bas et de zones de pâturage (moutons et bovins) au voisinage de l'aéroport. Le maintien du pâturage existant a été identifié comme bénéfique pour cet ensemble naturel
Milieux forestiers forêt de résineux forêt de feuillus forêt mixte plantation autre :		
Milieux rocheux falaise affleurement rocheux éboulis blocs autre :	x x	Présence de la carrière de Bufva : ancienne zone de prélèvement pour la création de l'aéroport aujourd'hui utilisé plus ou moins comme décharge sauvage
Zones humides fossé cours d'eau étang tourbière gravière prairie humide autre : ...Marais de Caniccia.....	x x x	Des mesures spécifiques ont été prises pour limiter au maximum les incidences du projet sur ce milieu dans le cadre du dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau La présence de l'aéroport a créé des milieux humides au niveau des ouvrages de traverses du réseau hydrographique (effet positif à contrebalancer avec la prolifération de la Jussie)

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Milieux littoraux et marins	Falaises et récifs Grottes Herbiers Plages et bancs de sables Lagunes autre :		
Autre type de milieu		

TABLEAU ESPECES FAUNE, FLORE :

Remplissez en fonction de vos connaissances :

GROUPES D'ESPECES	Nom de l'espèce	Cocher si présente ou potentielle	Autres informations (statut de l'espèce, nombre d'individus, type d'utilisation de la zone d'étude par l'espèce...)
Amphibiens, reptiles	Tortue d'Hermann d'Hermann		Secteur de l'aéroport de Figari dans une zone d'Enjeux fort à très fort. Plan national d'actions
	Discoglosse sarde Crapaud vert		Potentiellement présents dans les milieux aquatiques du site
Crustacés	Magicienne dentelée		Orthoptère rare et protégé potentiellement présent
Insectes	Odonates		Milieux aquatiques présents favorables. Plan Régional d'Actions en vigueur pour 15 espèces en Corse
Mammifères marins			
Mammifères terrestres	Chiroptères		Pas de gites à chauve-souris (bâti, arbres à cavité, ...) mais zone de nourrissage
	Hérisson d'Europe		Potentiellement présent
Oiseaux	Guêpier		Allernance de prairies sèches et de zones humides favorables aux insectivores. Mosaïque de milieux ouverts (maquis, prairies, zones humides) attire également un certain nombre d'oiseaux
	Édicène		
	Pipit rousseline		

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Plantes	Jussie		Protocole d'éradication en cours Espèces protégées en France (arrêté du 20 janvier 1982, version consolidée au 08 juin 2013) et déterminante pour les ZNIEFF de Corse
	Renoncule à feuilles d'ophioglosse Serapias à petites fleurs		
Poissons			

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Allium roseum</i>	aïl roses
<i>Anacamptis laxiflora</i>	orchis à fleurs lâches
<i>Anagallis arvensis</i>	mouron rouge
<i>Arbutus unedo</i>	arbutiera
<i>Asperagus acutifolius</i>	asperge sauvage
<i>Asphodelus aestivus</i>	asphodèle à petits fruits
<i>Avena fatua</i>	folle avoine
<i>Bartsia trixago</i>	bartsie trixago
<i>Briza maxima</i>	grande brize
<i>Campanula rapunculosa</i>	campanule raiponce
<i>Cistus creticus</i>	ciste de crète
<i>Cistus salvifolius</i>	ciste à feuilles de sauge
<i>Cytinus hypocistsis</i>	cythelle
<i>Ditrichia viscosa</i>	inule visqueuse
<i>Echium plantagineum</i>	vipérine faux-platan
<i>Helichrysum italicum subsp. italicum</i>	immortelle d'Italie
<i>Hordeum murinum</i>	orge des rats
<i>Hypericum perforatum</i>	miliepertuis perforé
<i>Lagurus ovalis</i>	queue-de-lièvre
<i>Lavandula stoechas subsp. stoechas</i>	lavande à toupet
<i>Lavatera oblonga</i>	lavatère d'Hyères
<i>Lirana pelisseriana</i>	linaire de Pellissiera
<i>Linum usitatissimum subsp. angustifolium</i>	lin à feuilles étroites
<i>Myrtus communis</i>	myrte commune
<i>Olea europaea subsp. europaea var. sylvestris</i>	olivier sauvage
<i>Orchis papilionacea</i>	orchis papillon
<i>Papaver rhoeas</i>	coquelicot
<i>Parentiucella viscosa</i>	eutragie visqueuse
<i>Pistacia lentiscus</i>	pistachier lentisque
<i>Plantago lanceolata</i>	plantain lancéolé

Nom scientifique	Nom vernaculaire
<i>Potentilla reptans</i>	potentille rampant
<i>Quercus coccifera</i>	chêne kermès
<i>Ranunculus ophioGLOSSIFOLIUS</i>	renoncule à feuilles d'ophioglossa
<i>Ranunculus peltatus</i>	renoncule pelette
<i>Raphanus raphanistrum</i>	ravenelle
<i>Rubus fruticosus</i>	ronce commune
<i>Serapias lingua</i>	sérapias langue
<i>Serapias parviflora</i>	sérapias à petites fleurs
<i>Smilax aspera</i>	salsepareille
<i>Tritolum campestre</i>	trèfle champêtre
<i>Tritolum stellatum</i>	trèfle étoilé
<i>Urospermum dalechampia</i>	urosperme de daléchamps

PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

Liste des espèces végétales rencontrées sur le site (en gras : espèce protégée)

Espèces	Commentaires
Oiseaux	
Bruant-proyer	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude. Elle occupe les milieux ouverts et semi-ouverts c'est-à-dire les zones où sont présents des prairies avec ronciers, haies, arbustes.
Busard-des-roseaux	Espèce non nicheuse dans l'aire d'étude, uniquement 1 individu femelle observé en transit en vol au sud de la piste d'atterrissage. Ses habitats de reproduction et d'alimentation sont situés dans les zones humides non loin de la au marais de Caniccia et sur le littoral de la baie de Figari.
Coucou-gris	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude.
Eloumeau-unicolor	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude.
Faucon-crécerelle	1 couple a été observé en train de chasser dans l'aire d'étude au niveau de l'ancienne carrière. Il est possible que le couple niche dans une paroi rocheuse de la carrière (au cours de la prospection, le nid n'a pas été trouvé).
Fauvette-à-tête-noire	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les zones boisées et de maquis.
Fauvette-mélanocéphale	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les zones boisées et de maquis.
Gobemouche-gris	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les milieux ouverts et semi-ouverts.
Guépard'Européen	L'espèce n'a pas été observée comme nicheuse dans l'aire d'étude. Quelques individus ont été observés en activité de chasse dans les milieux ouverts sur la partie sud-ouest de l'aire d'étude.
Hirondelle-fenêtre	L'espèce ne niche pas dans l'aire d'étude, uniquement observé en transit et/ou en train de s'alimenter au-dessus des milieux naturels l'aire d'étude.
Hirondelle-mauque	L'espèce ne niche pas dans l'aire d'étude, uniquement observé en transit et/ou en train de s'alimenter au-dessus des milieux naturels l'aire d'étude.
Pie-grièche-à-tête-roussée	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les milieux ouverts et semi-ouverts.
Pinson-des-arbres	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les zones boisées.
Espèces	Commentaires
Rosignol-philomèle	Espèce nicheuse dans l'aire d'étude, elle occupe les zones boisées.
Rapides	
Couleuvre-verte-et-jaune	1 individu observé au niveau de la carrière. Espèce très commune, elle est certainement présente dans l'ensemble de l'aire d'étude.
Lézard-de-Sicile	Plusieurs individus observés dans l'aire d'étude. Espèce très commune, elle est certainement présente dans l'ensemble de l'aire d'étude.
Lézard-tyrrhéniens	Plusieurs individus observés dans l'aire d'étude. Espèce très commune, elle est certainement présente dans l'ensemble de l'aire d'étude.
Tortue-d'Hermann	3 individus ont été observés (cf. Figure 5. Localisation des observations de tortues d'Hermann dans l'aire d'étude). L'ensemble des milieux en mosaïque dans l'aire d'étude sont très favorables à cette espèce patrimoniale. Rappelons que des densités très importantes sont notées dans la plaine de Figari.
Amphibiens	
Grenouille-de-Bergère	Espèce commune, elle est présente dans les milieux aquatiques de l'aire d'étude (cours d'eau, ru, excavations d'eau de l'ancienne carrière).
Rainette-sarde	Espèce commune, elle est présente dans les milieux aquatiques de l'aire d'étude (cours d'eau, ru, excavations d'eau de l'ancienne carrière).

Liste des espèces animales observées dans l'aire d'étude au cours des prospections terrain

4 Incidences du projet

Décrivez sommairement les incidences potentielles du projet dans la mesure de vos connaissances.

Destruction ou détérioration d'habitat (= milieu naturel) ou habitat d'espèce (type d'habitat et surface) :

Projet non situé à l'intérieur d'un périmètre de site NATURA 2000

Destruction ou perturbation d'espèces (lesquelles et nombre d'individus) :

Projet non situé à l'intérieur d'un périmètre de site NATURA 2000

Perturbations possibles des espèces dans leurs fonctions vitales (reproduction, repos, alimentation...):

Les mesures prises concernant la problématique des rejets d'eaux usées ou d'eaux pluviales vers les sites Natura 2000 des Îles Lavezzi, Bouches de Bonifacio (FR9410021) et des Bouches de Bonifacio, Îles des Moines (FR9402015) via la baie de FIGARI et la ZNIEFF DE TYPE I (Embouchure et zone humide de la baie de Figari), devraient être bénéfiques par rapport à la situation existante.

C'était l'enjeu du dossier d'Autorisation Loi sur l'Eau pour la régularisation des plateformes. La création d'une nouvelle station d'épuration et le remblaiement des lagunes d'épuration existantes à l'origine de la prolifération de la Jussie constitue également une amélioration sensible.

Il existe sans doute une incidence potentielle du projet, notamment pour les phases 2 et 3 (extension du parking aviation commerciale et création d'une deuxième bretelle d'accès à la piste depuis le parking aviation commerciale), sur les fonctions vitales de l'aire de répartition de la Tortue d'Hermann en lien avec la proximité du site NATURA 2000 FR9400592 Ventilegne, la Trinité de Bonifacio, Fazzio situé à 2,12 km au Sud du projet.

La zone d'étude a été identifiée comme un habitat d'intérêt pour l'espèce (observations de sa présence). En Corse, la Tortue d'Hermann occupe essentiellement les boisements clairs de chênes-îlèges et chênes-verts entrecoupés d'oliveraies et de pâtures. On peut également la trouver dans les maquis hauts peu denses, maquis bas clairsemés. La présence de zones ouvertes pour le dépôt des pontes, d'espaces enherbés pour l'alimentation et d'un point d'eau est déterminante.

Quoiqu'il en soit, le présent projet (phase 1) n'est pas situé dans le périmètre d'un site Natura 2000. Certaines actions : création d'une station d'épuration et de bassins d'orages avec des systèmes d'épuration des eaux pluviales, apporte un bénéfice environnemental notable. Il présente une incidence relative sur l'écologie et l'habitat de la Tortue d'Hermann sachant que la zone prévue pour l'aire de stockage des matériaux de la piste correspond à un maquis haut dense (faible fréquentation de l'espèce).

Le maître d'ouvrage est conscient des enjeux potentiels de ce projet notamment pour les phases ultérieures : phases 2 et 3 du programme de travaux à savoir l'extension du parking aviation commerciale et création d'une deuxième bretelle d'accès à la piste depuis le parking aviation commerciale.

C'est pourquoi, il est proposé dès maintenant la mise en œuvre du protocole d'échantillonnage « Tortue d'Hermann » élaboré et rédigé par le CNRS/EPHE de Montpellier » recommandé par les services de la DREAL de Corse afin de modifier le cas échéant les projets de phases 2 et 3 du programme de travaux.

Des mesures d'évitement de l'espèce (clôture grillagée adaptée), récupération des individus, lors des travaux seront mises en œuvre pour éviter toute mortalité. La maîtrise d'œuvre des travaux sera accompagnée d'un spécialiste en matière d'environnement en partenariat avec les services de la DREAL afin de réduire au maximum les incidences du projet en phase travaux.

5 Conclusion

Il est de la responsabilité du porteur de projet de conclure sur l'absence ou non d'incidences de son projet.

A titre d'information, le projet est susceptible d'avoir une incidence lorsque :

- Une surface relativement importante ou un milieu d'intérêt communautaire ou un habitat d'espèce est détruit ou dégradé à l'échelle du site Natura 2000
- Une espèce d'intérêt communautaire est détruite ou perturbée dans la réalisation de son cycle vital

Le projet est-il susceptible d'avoir une incidence ?

NON : ce formulaire, accompagné de ses pièces, est joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

OUI : l'évaluation d'incidences doit se poursuivre. Un dossier plus poussé doit être réalisé. Ce dossier sera joint à la demande d'autorisation ou à la déclaration, et remis au service instructeur.

A (lieu) : Ajaccio

Signature :

Le (date) :

Où trouver l'information sur Natura 2000 ?



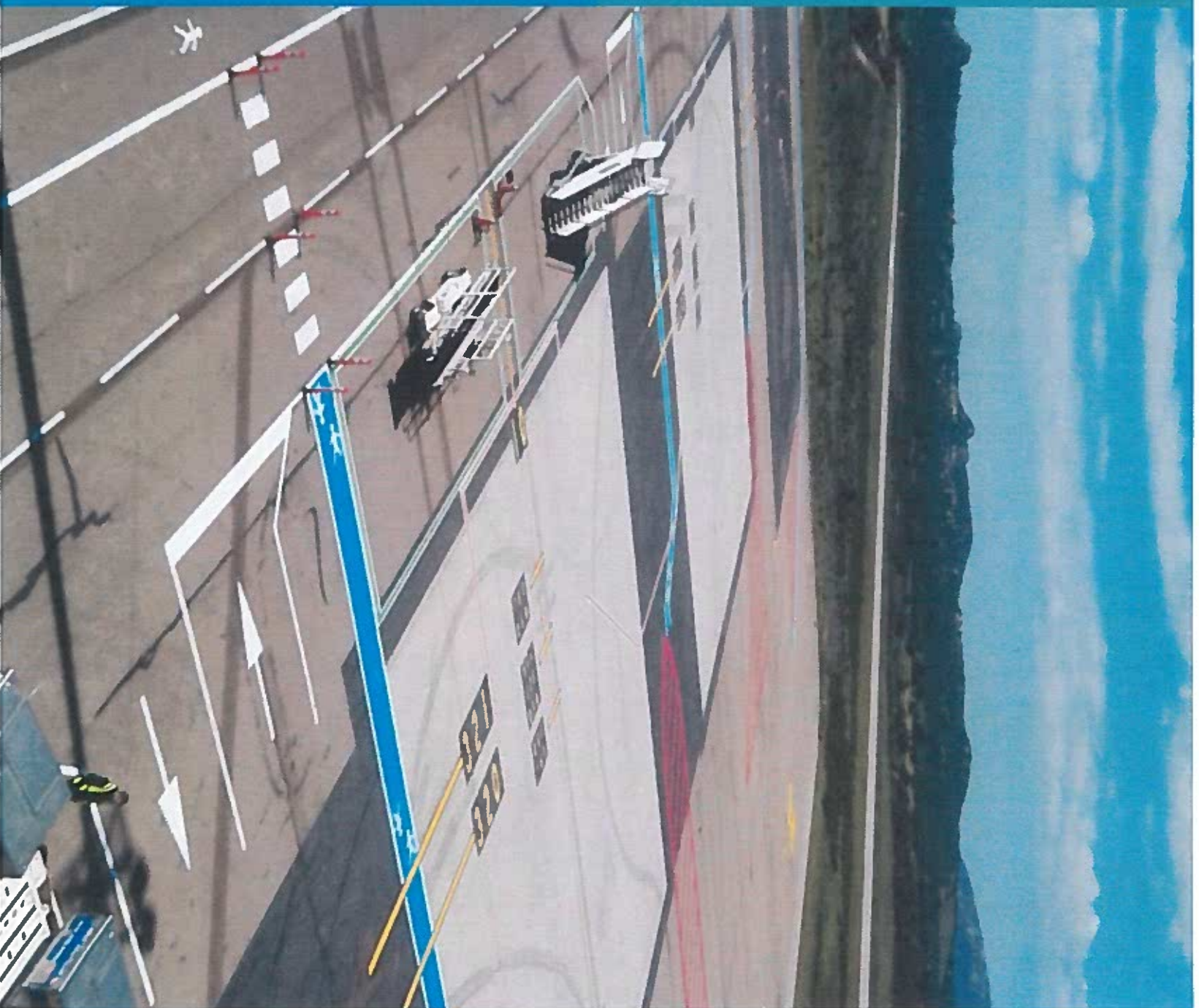
PRÉFECTURE DE LA RÉGION CORSE

➤ Consultez) sur le site Internet de la DREAL Corse la brochure [natura 2000 \(janv 2010\)](#)
(valable pour toutes les autres régions)

➤ Visitez le site Internet Portail Natura 2000 :
<http://natura2000.environnement.gouv.fr/regions/departements/DEPR832.html>

➤ Aidez-vous du site internet de l'INPN (Inventaire national du patrimoine naturel) :
<http://inpn.mnhn.fr/isb/naturaNew/searchNatura2000.jsp>

Création d'un taxiway et
extension du parking d'aviation
commercial – aéroport de Figari
(2A)
CTC
Mai 2018



Siège social :
22 boulevard Maréchal Foch - BP58 - F-34140 Méze
Tél. : +33(0)4 67 18 46 20 - Fax : +33(0)4 67 18 65 38 - www.biotope.fr